

Grenoble, le 10 février 2015

Le Responsable du Service Central
de la Scolarité de l'UPMF

SCO.EO..RP
Affaire suivie par
Accueil Central DIFEVE / SAVE
tél : 04 76 82 56 71

à BAZZOLI ALEXANDRE

OBJET : Retrait des diplômes – Session 2013-2014

Je vous informe que votre diplôme de MASTER DROIT ECONOMIE GESTION : MANAGEMENT , signé par le Recteur est désormais disponible.

Je vous invite à le retirer dans les meilleurs délais, sur place - à l'accueil de la scolarité centrale, avant le 30 juin 2015, par correspondance ou par procuration.

Vous trouverez le détail des modalités de retrait, ainsi que le formulaire de demande de retrait par correspondance, en page d'accueil du site de l'UPMF, dans le pavé SCOLARITE – rubrique « Retrait des diplômes » :

<http://www.upmf-grenoble.fr/formation/inscription-et-scolarite/liens-et-informations-pratiques/retrait-des-diplomes-181895.htm?RH=UPMF>

Le retrait par procuration n'est possible que sur présentation des pièces suivantes :

- 1) Lettre de procuration manuscrite mentionnant l'identité de la personne autorisée à retirer le diplôme à votre place.*
- 2) Photocopie de votre pièce d'identité*
- 3) Photocopie de la pièce d'identité de la tierce personne*

*** Si vous avez déjà envoyé les demandes pour un retrait par correspondance, ne pas tenir compte de ce courrier.*

**Edith
ORGERET
Responsable
Scolarité Centrale**